



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFECTURE du GERS

DIRECTION DES ACTIONS  
INTERMINISTÉRIELLES  
ET DU DÉVELOPPEMENT

Bureau de l'Environnement

**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE  
DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS  
SISE À MONCORNEIL GRAZAN**

**RÉUNION DU 27 FÉVRIER 2009 À 9H30**

participaient à la réunion, présidée par M. Sébastien JALLET, Secrétaire Général de la Préfecture:

M. Michel BOUTILLON,	Maire de Moncorneil Grazan,
M. Lionel BELBÉZIER,	Amis de la Terre,
Mme Martine DELMAS,	Amis de la Terre,
Mme Geneviève CAMPAGNAC,	UFC Que Choisir,
M. Pascal ALLENET,	Adjoint au maire de Betcave Aguin,
M. Thierry REVEIL,	Président du SICTOM Sud Est,
M. Francis DUPOUEY,	Président de Trigone,
M. Jean-Christophe VERGNES,	Directeur de Trigone,
M. Bernard MELLAC,	Ingénieur, Trigone,
M. Laurent JARDINE,	Bureau de l'environnement, Conseil Général,
M. Didier BREIL,	Chef du Bureau de l'environnement, Préfecture,
Mlle Isabelle SEMAT,	Bureau de l'environnement, Préfecture.

Étaient excusés:

M. Yvain BENZENET,	DIREN,
Mme Hélène SABATHIE-AKHONOR,	ADEME
M. Jean-Pierre SALERS,	Conseiller Général, Maire de Saramon

M. le Secrétaire Général ouvre la séance en rappelant que la dernière CLIS relative à cette installation s'est tenue en juillet dernier. Il propose à l'exploitant de dresser le bilan de ce site.

• Bilan de fonctionnement:

M. Vergnes dresse le bilan de fonctionnement de l'installation qui est décrit dans le dossier d'information élaboré par Trigone. Il précise que le dossier contient une erreur: le tonnage annuel de déchets est de 28000. Le taux de compactage est de 1,05.

Suite aux fortes précipitations de l'automne, on note une forte augmentation de la quantité de lixiviats produite. Ils ont été évacués vers les stations d'épuration d'Auch et de Pavie.

Mme Delmas demande si les puits contiennent de l'eau.

M. Mellac le confirme. Il indique qu'un problème est survenu sur un piézomètre, vers lequel partaient des débordements. Des « big bags » ont été mis en place. M. Vergnes dit que les eaux souterraines n'étaient pas polluées. Ces « big bags » récupèrent les particules solides des lixiviats pompés dans le massif.

La forte pluviométrie a empêché le processus d'évaporation.

- Projet de plateforme de broyage de déchets verts:

M. Vergnes présente le projet de broyage de déchets verts qui sera mis en oeuvre en 2009. Ils seront collectés en déchetteries puis traités sur une plateforme. Un broyeur mobile les transformera en broyat. Ils seront alors acheminés vers des plateformes privées spécifiques.

M. le Maire de Moncorneil Grazan interroge l'exploitant sur le devenir de la plateforme de traitement des déchets verts à la fermeture du site.

M. Vergnes évoque l'obligation de maintenir une surveillance trentenaire sur le site de stockage de déchets ménagers à compter de sa fermeture. L'exploitation actuelle de l'installation n'a pas de lien avec la plateforme de broyage de déchets verts. Il précise qu'un dossier de déclaration a été déposé en Préfecture.

Mme Delmas estime qu'il est nécessaire de sensibiliser certaines communes sur les bonnes pratiques en matière de déchets verts, faire cesser l'abandon de ces déchets dans la nature. Ces amas appellent en effet d'autres déchets.

M. Dupouey rappelle qu'un maire peut répertorier les petits dépôts sauvages, ces derniers sont de plus faciles à démanteler. En outre, Trigone a élaboré un plan de prévention, il essaie de sensibiliser la population.

M. le Secrétaire Général explique qu'une information régulière est effectuée auprès des maires. Des réunions de sensibilisation a d'ailleurs été tenues dans chaque arrondissement, en décembre dernier. Trigone va au-delà de ses compétences initiales et se met au service de tous en organisant des filières de traitement des déchets verts et des déchets inertes.

- Projet de prolongement de la surface exploitée:

M. Mellac évoque le prolongement de la surface d'exploitation du site de stockage de déchets ménagers. Le mode d'exploitation demeure identique (quai de déchargement, casier étanche, prolongement des réseaux existants pour le drainage des lixiviats et du biogaz).

M. Dupouey indique que le coût de l'opération s'élève à un million d'euros. Cela sera répercuté sur les cotisations demandées aux SICTOM.

- Odeurs:

Les riverains du site exposent les nuisances olfactives auxquelles ils sont régulièrement soumis: odeurs de gaz, avec des pics et plus récemment odeurs fortes des déchets.

M. Vergnes explique que les odeurs sont liées aux fortes intempéries auxquelles succèdent de fortes pressions atmosphériques. Il propose une couverture quotidienne des déchets.

M. le Maire de Moncorneil Grazan fait face aux plaintes des riverains depuis un mois et demi. Il lui est difficile de faire patienter les gens.

M. Dupouey propose de mettre en place un dispositif de communication entre Trigone et les élus locaux permettant de les informer très rapidement en cas d'incident.

Mme Delmas déplore la vitesse des camions transportant des déchets vers l'installation.

M. Vergnes répond que Trigone saisit régulièrement les sociétés de transports.

M. le Secrétaire Général indique que des contrôles de gendarmerie ciblés sont envisageables.

M. le Secrétaire Général remercie les membres de leur participation.

Fait à Auch, le 18 mars 2008

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

**Signé**

**Sébastien JALLET**